

PROGRAMME D'ÉCHANGE DE SERINGUES EN OFFICINE

Le Programme d'Échanges de Seringues s'inscrit dans la réduction des risques, qui comprend deux volets, un premier par rapport à la pratique, c'est-à-dire la réduction des risques infectieux, qui s'accompagne de la problématique des DASRI et qui peut amener le pharmacien au repérage précoce et à l'intervention brève ; un second, par rapport à l'addiction elle-même, symbolisé par la première prise en charge.

Il s'inscrit également dans les enjeux de santé publique dans lesquels peut s'impliquer la profession. C'est aussi, pour les usagers, la porte d'entrée vers un espace de santé et vers le système de santé.

Il s'agit pour l'utilisateur de reconnaître, en premier lieu, qu'il a utilisé les seringues rapportées (comme si les personnes en mésusage d'alcool rapportaient leur bouteilles vides). Le pharmacien ne peut que reconnaître qu'accepter de faire le pas pour échanger ces seringues contre du matériel stérile et se faire identifier est un acte courageux. Pour la personne dépendante, c'est aussi un acte d'une certaine violence sur son estime d'elle-même.

En deuxième lieu, l'utilisateur rencontre un professionnel de santé : c'est la « rencontre improbable du consommateur et du pharmacien ». Deux mondes qui s'opposent : d'un côté, le pharmacien, gardien des poisons, à l'image de notable, plutôt fixe et rigide, théoricien sur la pharmacologie, la galénique, la biodisponibilité et de l'autre côté, l'utilisateur, en mésusage, rebus de la société, en errance, expérimentateur. Mais deux personnes qui aussi se rejoignent : une qui a besoin d'aide ou en aura besoin, l'autre qui peut lui apporter cette aide ou l'orienter. L'utilisateur peut même se sentir valorisé par le regard que le pharmacien porte sur lui.

Le Programme d'Échange des Seringues, est une occasion de pouvoir parler des pratiques de l'utilisateur et de créer une relation et un lien de confiance sans jugement.

Alors pourquoi le pharmacien et la pharmacie ? Parce que la pharmacie est un pôle de santé de proximité, une zone d'accès sans rendez-vous, où on trouve, avec professionnalisme, capacité d'aide et d'écoute, de conseil et d'orientation. Cet acte se réalise dans un lieu d'accueil qui favorise la confidentialité, les échanges et la confiance. On évite ainsi le phénomène d'exclusion que l'on peut observer par d'autres filières de soins plus complexes.

En troisième lieu, c'est aussi aboutir à des traitements. Quand ils sont prêts ou qu'ils en font la demande, le lien est créé, ils peuvent s'adresser aux pharmaciens et compter sur eux. L'utilisateur peut s'enquérir d'informations auprès du pharmacien et de son équipe. Il y a là, les prémices d'une prise en charge psychosociale et en arrière-plan, les dépistages des hépatites, tout en limitant la transmission entre usagers mais aussi vers la population globale.

Sociétalement, le contact humain de proximité avec le tissu local d'utilisateurs diminue l'insécurité.

De plus, le coût à la société sera toujours moindre, rémunération incluse du pharmacien, pour une officine que pour une structure, par définition plus onéreuse, moins contrôlable et plus excluante.

Il est essentiel également que l'échange de seringues soit développé, organisé et proposé dans les milieux festifs, aux usagers festifs purs ou plus ou moins réguliers, avec une méthodologie différente et adaptée, en complémentarité avec le pharmacien plutôt tourné vers l'utilisateur régulier.

L'avantage du Programme d'Échange de Seringues dans les officines de pharmacie est de faire connaître les structures de soins et CAARUD aux pharmaciens et inversement, pour de futurs échanges professionnels et partages de pratiques. Cela permet aux pharmaciens d'identifier des personnes relais dans le soin et la prise en charge en structure. Et pourquoi pas, puisque le lien est créé entre pharmaciens et structures, rémunérer un travail commun régulier sur les pratiques professionnelles respectives ?

Pour toutes ces raisons, le Programme d'Échange de Seringues ne peut se réduire à la gestion des DASRI dans les officines et avant tout le pharmacien a rendu l'accès à la seringue possible.

Pour le pharmacien qui n'a pas l'habitude de côtoyer la maladie de si près, d'être si proche des problèmes, c'est une autre dimension et une autre représentation de notre mission et la mise en application d'une pratique professionnelle en réseau.

Frédéric PROUX et Karine PANSIOT